

Compte rendu du CDAS du 22 mai 2023

En préambule de la réunion Mme ANTONELLI, déléguée départementale par intérim pour le Lot et Garonne, nous informe de la venue d'une nouvelle déléguée dans le 47 à partir du 1^{er} juillet, il s'agit de Mme Lauriane VEYRET qui vient de la Justice. Il n'y a eu aucune candidature d'agent de la DDFIP.

Lecture de la déclaration liminaire CGT ([ICI](#))

Mme PERINETTI, présidente du CDAS, indique que la réunion des présidents de CDAS n'a toujours pas eu lieu donc le nouveau règlement intérieur n'est toujours pas disponible mais dès que le modèle sera disponible il sera appliqué au niveau local.

Mme ANTONELLI indique qu'un séminaire des délégués aura lieu la semaine prochaine à Paris et qu'elle nous fera redescendre les éventuelles informations utiles.

Au sujet du Fonds d'Innovation Locale et de la proposition de l'achat d'un fauteuil relaxant pour le 47 : projet non retenu au niveau national.

Point 1 : Approbation du PV du CDAS du 10 novembre 2022

Le PV n'étant pas finalisé, le vote est repoussé.

Point 2 : Présentation de la note d'orientation 2023

Les moyens : Augmentation du budget au niveau national. Le budget plancher pour les petits départements dont le 47 est de 18 000 €.

Cession des résidences de vacances : relève de la gestion au niveau national. 50 % des produits de cession sera dédié à la rénovation des résidences conservées pour une montée en gamme.

Le réseau de l'action sociale : Il n'y a plus d'adjoint de délégué car tous ont été requalifié au poste de délégué et chaque délégué a reçu des missions supplémentaires avec une spécialisation. Un délégué régional est mis en place afin d'harmoniser les pratiques sur la région et certains délégués se sont vus confier des missions par thématique pour venir en soutien des autres délégués de la région afin de mieux répartir la charge de travail. Par exemple sur la région il y a deux délégués en charge de l'aide à la parentalité dont Mme ANTONELLI et deux délégués en charge de la restauration. Un projet d'organigramme est en cours et sera finalisé à la fin du 1^{er} semestre 2023.

La revue des prestations: extension et amélioration des aides à la parentalité : CESU et prestation nouvelle d'aide à la pratique sportive (coupons sport pour les enfants).

La gouvernance des opérateurs associatifs : regroupement des 3 associations AGRAF, EPAF et ALPAF.

L'amélioration de la communication : Plan de communication global en cours d'élaboration.

Mise en place des nouveaux CDAS : Le fonctionnement du CDAS reste inchangé, mise en place d'une session de formation locale des membres à l'automne.

La mise en place des nouvelles organisations régionales : Un projet d'organigramme est en cours et sera finalisé à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Les actions locales : Fonds d'innovation locale 2022 pour un budget de 94 000 €, 23 propositions d'actions locales innovantes ont été retenues (sur 135 proposées) avec pour thème le handicap, la lutte contre les arnaques numériques, le harcèlement scolaire, la cohésion sociale. Une nouvelle enveloppe de 100 000 € est prévue pour 2023.

Point 3 : Bilan budget 2022

Augmentation de la dépense « Arbre de Noël » par rapport à 2021 car jouets plus chers et achat de chèques cadeaux de dernière minute pour les nouveaux arrivés dans le département.

La formation d'aide aux aidants était de qualité mais ne correspondait pas à l'attente des agents qui souhaitaient plus des conseils pratiques sur les structures, les aides...

Coupons sport : des retours du 47 indiquant que les coupons sont refusés par les structures mais dans les Landes à priori pas de soucis à ce niveau-là donc bilan à faire en contactant les agents bénéficiaires.

Bilan à faire sur le soutien scolaire « tout apprendre », est-ce utilisé suffisamment au vu du prix ?

Point 4 : Prévision budget 2023

Les sorties ont été prévues dans l'urgence car Mme ANTONELLI a dû rendre les fiches des sorties avant avril. La CGT regrette qu'il n'y ait qu'une seule sortie de prévue pour les actifs même si une sortie au Cirque a été faite en janvier sur le budget de 2022. Etant donné la date avancée du 1^{er} CDAS il n'est plus possible aujourd'hui de prévoir de nouvelle sortie.

Demande d'un bilan du soutien scolaire et de l'utilisation des coupons sport afin de savoir si on renouvelle ou non. Le prix de l'abonnement au soutien scolaire est calculé au regard du nombre d'agents actifs et il n'est pas possible de revoir le montant à la baisse.

Les représentants de la CGT demandent l'utilité des conventions psychologue et avocat car des consultations chez le psychologue sont aujourd'hui prises en charge par la sécurité sociale et que le montant de 200€ pour consulter un avocat est trop dérisoire pour être vraiment utile. Mme ANTONELLI nous confirme que de toute façon la prise en charge de consultation chez le psychologue n'est pas du ressort du CDAS. **A voir avec la nouvelle déléguée.**

Le spectacle de Noël sera assuré par la troupe Duo maestro.

Les index/grilles des prix des jouets de l'année dernière sont reconduits car il est trop tard dans l'année aujourd'hui pour les revoir, à voir pour l'année prochaine. La salle de Saint Hilaire de Lusignan est réservée avec une augmentation du tarif à 250€.

Les représentants de la CGT demandent la possibilité d'achats groupés de billets pour des parcs d'attraction pour revente aux agents à des tarifs avantageux mais Mme ANTONELLI nous indique qu'il est interdit pour les CDAS de faire de la billetterie.

Le rapport d'activité 2022 sera remis au prochain CDAS.

Point 5 : La restauration

Problème avec la convention pour le taux de prise en charge ministériel du repas qui est de 1,39€ HT pour les sites extérieurs et de 1,53€ TTC pour les restaurants administratifs.

Cantine de Villeneuve sur Lot : la situation d'intérim de la personne en charge de la distribution des repas n'étant plus renouvelable une solution a été trouvée avec la cuisine centrale de l'hôpital de Villeneuve qui fourni actuellement les repas à la cantine. La cuisine centrale de l'hôpital a signé un contrat d'embauche avec cette personne et refacture à la cantine la prestation. Une convention de mise à disposition de personnel a donc été signée entre la DDFIP et l'hôpital de Villeneuve.

Suite à la fermeture du « Lion d'or » restaurant conventionné sur Marmande, une convention a été signée avec l'hôpital de Marmande. Les badges pour ce restaurant sont à demander à Mme ANTONELLI. Le retour des agents est positif.

Les représentants de la CGT demandent un bilan du RIA d'Agen : aucune nouvelle pour Mme PERINETTI qui va se renseigner

Point 6 : Information réseau de l'action sociale

Déjà présenté au point 2. Information à venir après séminaire des délégués.

Point 7 : Questions diverses

Le livret d'accueil de l'action sociale pour les nouveaux agents est disponible sur Ulysse, ce guide très complet est également intéressant pour les agents déjà en poste.

Prochain CDAS le 4 juillet et 2ème convocation le 11 juillet avec présentation de la nouvelle déléguée.

**Les représentants de la CGT : Béatrice GRIMAL – Françoise REJOL- Alain GAUTHIER
Patrice MARTIN**

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel :

Date:..... Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN